FEDERICA MOGHERINI ET LA COMMISSION EUROPÉENNE RESTENT DE MARBRE

Bruxelles ne peut plus rien pour le Maroc sur la question sahraouie

L'Union européenne est contrainte d'évoluer à visage découvert concernant le dossier du Sahara occidental. Les partisans et les parrains de la marocanité de ce territoire, identifié comme «non-autonome» et relevant de la doctrine des Nations-Unies en matière de décolonisation, le savent si bien qu'ils s'obligent et obligent leurs soutiens à sortir du bois. L'heure est grave, il est vrai, pour eux et pour le palais royal à Rabat.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

L'histoire s'accélère et des faits majeurs se déroulent qui indiquent, nettement, une évolution vers une entrée massive et déterminante de l'ONU pour trancher.

Il y a eu, tout d'abord, la colère du SG Ban-Ki-moon lors de la visite de Mohammed VI à Laâyoune occupé.

Le patron de l'instance onusienne, asiatique, taiseux et si peu sanguin d'habitude, n'a pu —ou voulu— en cette circonstance cacher son désappointement.

Dans la soirée même, il publie un communiqué dans lequel il tance le Maroc. Dans le court message, Moon indique que Christopher Ross reste l'envoyé spécial et son représentant personnel sur le dossier. Pour mieux faire comprendre que la récréation était finie, il précise que lui-même se déplacera dans la région pour superviser la suite des opérations. Quelques heures plus tôt, pourtant, Rabat avait signifié qu'il ne voulait plus de Christopher Ross.

Après la mise au point du patron de l'ONU et son accréditation par le Conseil de sécuirté de l'ONU, Mohammed VI se le tint pour dit et prétexte une angine carabinée pour quitter Laâyoune précipitamment. Quelque chose venait d'arriver et d'important ! Le monarque avait vu juste. Quelques semaines après, la Cour européenne de justice rend un arrêt cinglant et historique. Les magistrats de la CJUE invalident l'accord agricole avec le Maroc englobant le Sahara occidental, considèrent que la Commission européenne a failli dans sa défense des intérêts des populations sahraouies et nomment, clairement, le Front Polisario comme représentant légitime pour toute négociation sur le territoire. Commerciale, politique ou déplomatique. Federica Mogherini, Madame Relations extérieures de la Commission européenne, fait une lecture correcte et intelligente de l'arrêt et ne se précipite pas d'aller en appel sachant, parfaitement, que les juges du Luxembourg ne pourront pas invalider en deuxième instance une décision alors qu'aucun élément ne sera présenté.

Le plus dramatique en l'occurrence, est le caractère exécutoire de l'arrêt. Mogherini consent en traînant les pieds à interjeter appel pour amadouer un peu de la peine marocaine.

Juste après, les Suédois, par le biais de leur Parlement, font savoir que la reconnaissance par leur gouvernement de la République sahraouie (RASD) était actée et qu'elle aura bel et bien lieu. Alors qu'une immense conférence à Madrid, épicentre de la question sahraouie, apporte un soutien sans faille aux résolutions de l'ONU et, notamment, à celle mentionnant le droit à l'autodétermination. Juste auparavant, à Bruxelles, l'Association «Juristes du monde» appelait l'Europe et l'Espagne à se conformer à la légalité internationale et à œuvrer pour l'application des recommandations onusiennes sans triches.

Les institutions européennes ne peuvent plus rester dans leur cocon habituel consistant à ménager la chèvre et le chou. Les discussions avec le Maroc s'enveniment et Rabat se replie sur lui-même. Les représentations de l'Europe au Maroc sont boudées, les accords presque gelés et un chantage est exercé sur l'UE à partir des présides espagnols de Ceuta et Melila qui, soudain, s'ouvrent aux migrants subsahariens vers l'Europe. Bruxelles ne lâche pas pour autant. Avant-hier, le Parlement européen (PE) de Strasbourg-Bruxelles endossait une recommandation pour l'extension du mandat de la Minurso (Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) à la défense des droits de l'Homme, au même moment, une délégation du Congrès américain, composée de Républicains et de Démocrates, organisait un voyage et un séjour dans les camps des réfugiés sahraouis.

Rachida Dati, euro-députée franco-marocaine, s'inquiète pour les intérêts du Makhzen, l'un de ses employeurs, et interpelle Federica Mogherini pour en savoir davantage sur les intentions de la Commission européenne au cas où l'appel interjeté contre l'arrêt de la Cour de justice venait à confirmer le premier jugement.

Madame Dati devine, évidemment, que les magistrats de Luxembourg-City ne feront pas de cadeau à Mohammed VI. Elle met donc de la pression politique sur l'Union européenne.

A. M.

BURKINA FASO

Nuit d'horreur à Ouagadougou

Au moins 23 personnes de 18 nationalités ont été tuées dans une attaque terroriste contre un hôtel et un restaurant de Ouagadougou, les forces de sécurité burkinabè ayant achevé samedi leurs opérations contre les assaillants douze heures après le début de l'attaque.

Les opérations des forces de sécurité burkinabè contre les auteurs des attaques se sont terminées en fin de matinée, a affirmé à l'AFP une source des services de sécurité sous couvert d'anonymat, précisant que les opérations de ratissage aux alentours de l'hôtel Splendid, du restaurant Cappuccino et des établissements voisins se poursuivaient.

L'attaque a été revendiquée dans la nuit par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui l'a attribuée au groupe Al-Mourabitoune du chef terroriste Mokhtar Belmokhtar, selon SITE, une organisation américaine qui surveille les sites internet islamistes.

Un des assaillants, parlant en arabe dans la revendication d'Aqmi, a affirmé que «trente» personnes avaient été tuées.

En l'absence de bilan officiel, une source sécuritaire burkinabè a affirmé à l'AFP sous couvert d'anonymat que 23 personnes avaient été tuées, ainsi que quatre terroristes, dont deux femmes, alors qu'une source française fait état de 27 morts.

Peu avant, le ministre de l'Intérieur Simon Compaoré avait indiqué à l'AFP que trois terroristes, «un Arabe et deux Négro-Africains», avaient été tués.

Un total de 126 personnes, dont 33 blessées, avaient également été libérées, avait ajouté le ministre sans donner de bilan précis des victimes.

L'attaque a commencé par l'irruption vendredi à 19h45 d'un nombre indéterminé d'assaillants dans l'hôtel Splendid, un établissement de luxe de 147 chambres situé au cœur de Ouagadougou et fréquenté par des Occidentaux et des employés des agences des Nations unies.

Un journaliste de l'AFP a pu distinguer au début de l'attaque trois hommes armés et enturbannés, un témoin indiquant de son côté avoir vu quatre assaillants «enturbannés et de type arabe ou blanc».

Un premier assaut a été donné par les forces burkinabè, soutenues par des militaires français, vers 02h00. Les environs de l'hôtel se sont transformés en champ de bataille, avec de nombreux véhicules en flammes et la façade de l'hôtel en feu.

A l'aube, l'assaut s'est poursuivi en face de l'hôtel dans le café-restaurant Cappuccino, également lieu de rendez-vous de la communauté expatriée.

«Sur la terrasse du Cappuccino, les sapeurs-pompiers ont vu une dizaine de cadavres», a déclaré à l'AFP dans la nuit le ministre de l'Intérieur Simon Compaoré.

Pendant ces échanges de tirs, des clients parvenaient à quitter l'hôtel Splendid par des portes latérales.

«C'est horrible, les gens étaient couchés et il y avait du sang partout.

Ils tiraient sur les gens à bout portant», a expliqué à l'AFP Yannick Sawadogo, un des rescapés de l'hôtel.

«On les entendait parler et ils marchaient autour des gens et tiraient encore sur des personnes qui n'étaient pas mortes. Et quand ils sont sortis, ils ont mis le feu, on a profité de leur départ pour sortir par les fenêtres brisées», a-t-il ajouté.

Vers 04h30, alors que l'assaut était en cours, un ministre burkinabè a annoncé que 30 personnes avaient pu sortir «saines et sauves» de l'hôtel et que 33 blessés avaient été évacués. Parmi les rescapés figurait notamment le ministre du Travail Clément Sawadogo, présent à l'hôtel au moment de l'attaque.

«Les différentes composantes des forces armées et de sécurité se sont réparti les missions», a indiqué de son côté l'ambassadeur de France Gilles Thibault, des militaires français prenant part aux opérations.

Le président français François Hollande a dénoncé une «odieuse et lâche attaque» et assuré que «les forces françaises apportent leur soutien aux forces burkinabè».

Des forces spéciales françaises sont stationnées dans la banlieue de Ouagadougou dans le cadre de la lutte anti-djihadiste dans le Sahel. Washington dispose également de 75 militaires dans le pays, et a indiqué apporter un soutien aux forces françaises dans l'opération.

Cette attaque inédite dans la capitale burkinabè constitue un défi pour le pouvoir du président Roch Marc Christian Kaboré, récemment élu après une transition souvent chaotique à la tête de ce pays à la population majoritairement musulmane (60%). Le Burkina, «point d'appui permanent» de l'opération militaire française Barkhane, a déjà été la cible d'opérations terroristes. En avril 2015, le chef de sécurité roumain de la mine de manganèse de Tambao (nord) a été enlevé, une action revendiquée par Al-Mourabitoune. On est sans nouvelles de lui.

Par ailleurs, deux Autrichiens, un médecin et sa femme, ont été enlevés vendredi matin dans le nord du Burkina Faso, a annoncé samedi à l'AFP le ministère burkinabè de la Sécurité intérieure.

«Nous essayons de confirmer cette information», a seulement déclaré à l'AFP Thomas Schnöll, porte-parole du ministère autrichien des Affaires étrangères.

Le couple - dont on ignore s'ils étaient résidents au Burkina ou touristes de passage - a été enlevé à Baraboulé, dans la région du Sahel, située dans le nord du Burkina, frontalier du Niger et du Mali.

Dans la même région, à Oursi, une caserne avait été attaquée par des inconnus fin août 2015. Un gendarme burkinabè, blessé dans l'attaque, était décédé par la suite dans un hôpital à Ouagadougou.

IRAN-USA

Téhéran libère «quatre prisonniers bi-nationaux» dans le cadre d'un échange

La justice iranienne a libéré hier «quatre prisonniers bi-nationaux» sur décision du Conseil suprême de sécurité nationale dans le cadre d'un échange de prisonniers, a annoncé l'agence de presse de la justice.

«Dans le cadre de l'intérêt national et conformément à la décision du Conseil suprême de sécurité nationale, quatre prisonniers iraniens bi-nationaux ont été libérés dans le cadre d'un échange de prisonniers», a déclaré le procureur général de Téhéran, Abbas Jafari Dolatabadi.

Il n'a pas fourni les identités de ces prisonniers. Plusieurs Irano-Américains et Irano-Britanniques sont détenus en Iran dont le journaliste irano-américain du Washington Post, Jason Rezaian.

Contactée par l'AFP pour savoir si le journaliste fait partie des personnes libérées, l'avocate de M. Rezaian, Me Leyla Ahsan, a déclaré : «je n'ai aucune information à ce sujet».

M. Rezaian avait été arrêté en juillet 2014. Accusé d'espionnage, il a été condamné fin 2015 à une peine de prison dont la durée n'a jamais été annoncée publiquement.

En plus de M. Rezaian, trois autres Irano-Américains ont été emprisonnés en Iran. Il s'agit de Siamak Namazi, un homme d'affaires basé à Dubai, arrêté fin octobre 2015 à son retour en Iran.

Les deux autres sont Amir Hekmati, un ancien Marine également accusé d'espionnage, et Saïd Abedini, un pasteur.

Washington a demandé à de nombreuses reprises leur libération. L'Iran et les Etats-Unis ont rompu leurs relations diplomatiques en 1980.

Les relations entre les deux pays se sont toutefois améliorées depuis la conclusion de l'accord sur le nucléaire du 14 juillet à Vienne entre l'Iran et les grandes puissances.

L'annonce de la libération des prisonniers est inervenue alors que le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif étaient réunis à Vienne pour annoncer la mise en œuvre de l'accord nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances.